



# Négociations salariales 2019

Ce mercredi 6 mars s'est tenue la dernière réunion de négociation salariale (NAO) avec des avancées essentiellement obtenues par la plateforme commune **CFDT-CGT**.

## Les NAO ailleurs dans le groupe Safran ?

Toutes les organisations syndicales ont été reçues au niveau groupe et nous savions les uns et les autres que le budget facial de 3% ne serait pas dépassé. Safran HE est dans le peloton de tête des entreprises du Groupe Safran qui ont une enveloppe très proche, ou même supérieure via certaines mesures périphériques, à 3%.

## Ce que nous avons obtenu avec l'appui de la plateforme commune CFDT-CGT

### Ouvriers, Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise : 2,90 % :

- AG : 1,05 % en progression MSU: 1pt (0,15%)
- AG+MSU 1,20%
- AI : 1,45 % dont 0,15% de mesures complémentaires
- Ancienneté : 0,25 %
- Le seuil d'accueil pour l'obtention d'un COSAC devra être atteint dans un délai de 3 ans maximum après la certification (Défendu uniquement par la **CFDT**).
- Toutes les augmentations AG + AI sont au 1<sup>er</sup> janvier, avec effet rétroactif.
- Les augmentations ramenées au 1<sup>er</sup> janvier sont un bonus pour les salariés non cadres, et un acquis à priori définitif.

### Ingénieurs et Cadres : 2,90 % :

- AI : 2,90 % c'est à dire 2,75% + 0,15% de mesures complémentaires
- Une AI minimum de 0,9 % qui ne pourra pas être inférieure à **un talon** de 50€ mensuel soit 650€ brut par an
- Ce budget de 2,75% **sera intégralement distribué sur chacune des positions** : 1, 2, 3A, 3B, 3BS, 3C.
- Pour rétablir l'équilibre % de la masse salariale cadres et non-cadres les mesures relatives à l'égalité salariale H/F (en particulier les cadres femmes position 2) ainsi que les mesures structurelles des cadres (promotion trajectoire experts) se feront hors budget de l'accord.

## Mesures pour tous :

- Renouvellement du **dispositif ELAN**
- Revalorisation des frais de repas en déplacement
- Revalorisation des **Tickets Restaurant** pour Buchelay

## Les points positifs de cette négociation :

- ✓ Très proche de la Plateforme de revendications commune **CFDT-CGT**
- ✓ Obtention d'un talon en **euros et en pourcentage** pour les cadres...
- ✓ Engagement que le budget cadre (2.75%) soit intégralement utilisé dans le service sans être ponctionné en amont par les hiérarchies supérieures

## Les points négatifs de cette négociation :

- ✓ Des AG inférieures au AI
- ✓ Pas d'augmentation individuelle mini (7pts) pour les ETAM

## Conclusions de cette négociation NAO 2019

La plateforme commune **CGT-CFDT** demandait un accord aux alentours des 3%. Nous nous en approchons avec un budget à 2,9% en facial et 3,1% en réalité. Faut-il s'arc-bouter pour 0,1% de plus en facial ? Du côté de la **CFDT** nous avons décidé une fois de plus de prendre nos responsabilités. Nous nous positionnons par rapport à l'accord NAO proposé sans posture politique !

Nous nous félicitons d'avoir pu travailler conjointement sur cet accord avec la CGT.

Jeudi 7 mars, nous avons réuni l'ensemble de nos adhérents sur les 3 sites **et décidé avec eux de signer cet accord NAO 2019** lors de la réunion de signature, le lundi 11 mars.

**Nota :** Nous nous réjouissons que les salariés aient bien compris que la **CFDT** n'a pas signé en séance l'accord NAO Safran HE, comme on aurait pu le comprendre en lisant un peu trop vite l'information diffusée jeudi dernier, qui évoquait, l'accord NAO de **SAFRAN Aircraft Engines**. **Certainement une erreur d'aiguillage...**

